



**PROCÈS-VERBAL DE LA 526^e RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le jeudi 17 mars 2016 à 11 h 30 au local 1458 Léon-Provencher
(526-17-03-16)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
M. René Lesage, premier vice-président aux relations de travail
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales (18 février seulement)
M. Sylvain Beaudry, trésorier
M. Jocelyn Perreault, secrétaire
Mme Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité (1^{er} mars seulement)
M. Adel Omar Dahmane, vice-président aux affaires universitaires (1^{er} mars seulement)

Absences motivées : aucune

Le président félicite le trésorier à titre de premier récipiendaire du prix d'excellence en services à la collectivité de l'UQTR. La cérémonie de remise des prix d'excellence aura lieu à 16 h aujourd'hui, il invite les membres du comité exécutif à être présents. Il est donc convenu que la réunion se terminera à 16 h.

Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, et Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail, assistent également à la réunion.

Ismaïl Biskri, président, anime la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

CX-526-17-03-16-00 *Projet d'ordre du jour*

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption des procès-verbaux :
- 3) Suites à donner aux dossiers
- 4) Correspondance et information :
 1. Correspondance depuis le 10 février 2016
 2. Dépôt de l'agenda syndical
 3. Dépôt du compte-rendu de la réunion du CAU du 15 février 2016
 4. Retenues à la source de février : ARC : 3271 \$; MRQ : 6147 \$
- 5) Comité sur les compressions budgétaires de l'UQTR : rapport
- 6) Rapport des officiers et des délégations
- 7) Consultation pour le poste de doyen des études
- 8) Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 24 mars
- 9) Projet de code d'éthique et déontologie pour les officiers et le personnel
- 10) Dépôt du rapport annuel 2015-2016
- 11) Entente avec la Fondation sur les bourses d'études du Syndicat
- 12) Prix Guy Rocher de la FQPPU
- 13) Gestion du personnel du Syndicat
- 14) Affaires nouvelles
- 15) Date de la prochaine réunion : 14 avril 2016
- 16) Levée de l'assemblée

CX-526-17-03-16-01 *Adoption de l'ordre du jour (18 février)*

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX-526-17-03-16-02 Lecture et adoption des procès-verbaux des 523^e et 524^e réunions du CX (1^{er} mars)

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter les procès-verbaux des 523^e et 524^e réunions du comité exécutif tenues le 10 et le 18 février 2016.

CX-526-17-03-16-03 Suites à donner aux dossiers

Le président fait lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers. Les officiers conviennent de retirer certains dossiers des suites à donner.

CX-526-17-03-16-04 Correspondance et information

1. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée depuis le 10 février 2016
Le président invite les membres à prendre connaissance du courrier reçu et expédié depuis le 10 février 2016 et à soumettre leurs questions aux officiers concernés.
2. Dépôt de l'agenda syndical
On précise les principales activités inscrites à l'agenda syndical du mois d'avril 2016.
3. Dépôt du compte-rendu de la réunion du CAU du 15 février 2016
4. Retenues à la source de février : ARC : 3271 \$; MRQ : 6147 \$

CX-526-17-03-16-05 Comité sur les compressions budgétaires de l'UQTR : rapport

Le président attire l'attention des membres sur le communiqué publié, le 7 mars dernier, par la Direction sur le site *Info-budget* et relié à la fin des discussions sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective des professeurs.

Le président croit qu'il serait important de répondre à ce communiqué afin de réaffirmer que le Syndicat a mis fin aux discussions à la suite du dépôt par la Direction de l'UQTR d'une proposition inacceptable.

Le président et le VPRT confirment que la Direction de l'UQTR n'a pas communiqué avec le Syndicat afin de poursuivre les discussions malgré les propos tenus par le recteur et le vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH) confirmant qu'ils souhaitent poursuivre les échanges.

Les officiers discutent de la pertinence de déposer au conseil syndical du 24 mars prochain une nouvelle proposition afin de relancer les discussions.

Après discussion, les officiers conviennent de soumettre aux délégués syndicaux une nouvelle proposition contenant les éléments suivants :

- D'accepter le partage (60 % pour l'UQTR et 40 % pour le développement de la recherche) des économies réelles liées au déplafonnement des cours en supplément de tâche;
- D'accepter de retirer les fonds départementaux de recherche dans la liste des outils proposés pour le développement de la recherche;
- De retirer de la proposition de l'UQTR de verser 5 000 \$ pour l'ensemble des cours en supplément de tâche pour les années 2016-2017 et 2017-2018;
- De retirer complètement de la proposition syndicale l'embauche des professeurs au 1^{er} décembre plutôt qu'au 1^{er} juin et de poursuivre les démarches liées au grief déposé;
- De fixer à 445 postes le gel du plancher d'emploi pour les années 2016-2017 et 2017-2018;

- D'accepter le partage (55 % pour l'UQTR et 45 % pour le développement de la recherche) des économies réelles reliées au gel du plancher d'emploi pour les années 2016-2017 et 2017-2018;
- De réitérer que les économies réalisées par le gel du plancher d'emploi doivent être versées, selon le choix du professeur, en un montant forfaitaire ou au fonds départemental de recherche de son département.

CX-526-17-03-16-06 Rapport des officiers et des délégations (1^{er} mars)

Président

- Le président informe les membres que le Syndicat a participé, avec plusieurs autres syndicats de professeur, à la publication d'un encart dans Le Devoir afin de dénoncer les compressions dans le financement des universités.
- Le président signale que, le 9 mars dernier, l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR) a rencontré le nouveau recteur. Il fut longuement question des compressions budgétaires et du plan de redressement que devra présenter l'UQTR au ministère. Le recteur McMahon a clairement indiqué que le plan de redressement contiendra des cibles de réduction de coût lors du renouvellement des conventions collectives des employés. Le recteur a également indiqué que l'UQTR sera très rigoureuse dans l'embauche des nouveaux professeurs.
- Le président indique qu'il s'interroge sur le remboursement de certains frais de la part des procureurs du consortium. Il propose donc aux officiers d'inscrire formellement un point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du comité exécutif afin de discuter de l'entente avec le consortium.

Comité des relations de travail (CRT)

- Le VPRT fait le cheminement des principaux dossiers du comité des relations de travail depuis la dernière réunion du comité exécutif.
- Le VPRT informe le comité exécutif que la Direction souhaiterait, par lettre d'entente, utiliser des critères différents de ceux s'appliquant aux départements pour un cours en ligne offert à l'École internationale de français (EIF). Après discussion, les membres s'entendent pour ne pas faire bénéficier des avantages à un professeur dont la majorité d'entre eux ne pourrait profiter. On s'interroge également sur le statut de département accordé à l'EIF.
- Le VPRT signale que la Direction a refusé de diffuser sur le web les rencontres de consultations qu'elle mènera auprès des professeurs sur les compressions budgétaires. Elle propose au Syndicat de déléguer un observateur.
- Le VPRT mentionne que des professeurs se sont plaints du refus du service des finances de rembourser les frais de perfectionnement qu'ils avaient assumés. La doyenne invoque le non-respect des dates limites pour déposer une réclamation. Après vérification, il s'avère qu'aucune date limite n'est mentionnée dans le mémo expédié aux professeurs. Le CRT a demandé à la doyenne de fournir la liste des professeurs ayant reçu un tel refus.
- Le CRT propose de signer une lettre d'entente afin de préciser la liste des directions académiques prévues à la clause 10.5 h de la convention collective.
- Concernant les directions d'école, le CRT a proposé à la Direction de permettre aux professeurs qui assument ces tâches de se retirer de l'unité d'accréditation syndicale pendant la durée de leur mandat.
- Le décanat de la gestion académique des affaires professorales (DGAAP) doit revenir au CRT sur la possibilité d'inclure dans la convention collective les dégagevements attribués depuis plusieurs années aux responsables pédagogiques des stages.

- Le CRT a convenu que les professeurs qui ont dû remplacer leur ordinateur durant la période du moratoire pourront se faire rembourser l'ancien coût (1 087 \$) plutôt que le prix actuel des ordinateurs (725 \$).

VPAU

- Le VPAU réfère au compte-rendu de la réunion du 10 février dernier pour les points discutés au comité des affaires universitaires.
- Il rappelle qu'il y aura un dîner-conférence sur la Fondation de l'UQTR le 6 avril et une autre le 26 avril sur la thèse de doctorat du professeur Pierre Huard du Département de lettres et communication sociale, publiée à titre posthume par ses collègues.

VPSC

- La VPSC signale que le CSC s'est réuni le 10 mars dernier et qu'il fut surtout question des critères d'attribution des bourses d'études du Syndicat. Depuis deux ans, plusieurs bourses offertes par le Syndicat (10 000 \$) n'ont pas trouvé preneur faute de répondre à certains critères. Il semble que l'interdiction de remettre une bourse syndicale à un étudiant qui a reçu une autre bourse de la Fondation élimine plusieurs candidatures. Le CSC propose donc d'autoriser, pour une année, le jury à contourner cette restriction si son application faisait en sorte d'éliminer toutes les candidatures reçues.
- Le CSC a aussi établi la liste des thèmes qu'il souhaiterait aborder lors des dîners-conférences en 2016-2017.
- La VPSC signale que le Syndicat a offert la possibilité de participer à une cabane à sucre le 8 avril prochain, mais la réponse des professeurs semble timide pour l'instant.

Trésorier

- Le trésorier indique qu'il a demandé à la conseillère aux relations de travail de se rendre à la prochaine réunion du Cartel intersyndical des régimes de retraites et d'assurances collectives de l'UQ (CIRRAC) qui a lieu demain à Montréal.
- Le trésorier souligne la démission de la professeure Mélanie Gagnon de l'UQAC à titre de vice-présidente de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU). Faisant suite à cette démission, le comité exécutif a convenu de confier la responsabilité du comité réunissant les vice-présidents aux relations de travail des syndicats membres à une autre personne.

Secrétaire

- Le secrétaire indique qu'il n'a rien de particulier à signaler tout en précisant qu'il s'agit de sa dernière réunion à titre d'officier du comité exécutif puisqu'il n'a pas l'intention de solliciter de renouvellement de mandat.
- Il tient à mentionner qu'il a beaucoup apprécié son court séjour au comité exécutif du Syndicat. Il a été témoin de l'ampleur du travail accompli par le Syndicat, l'importance des questions soulevées au comité exécutif et le sérieux des échanges afin de trouver des solutions aux problématiques soulevées. Il souhaite bonne chance à l'équipe pour la suite des choses.
- Les membres du comité exécutif remercient le professeur Jocelyn Perreault pour sa précieuse contribution aux discussions.

Le trésorier quitte à 14 h 15.

La VPAU signale qu'il doit se retirer pour la discussion sur ce point puisqu'il a soumis sa candidature au poste de doyen des études de l'UQTR.

Il indique également que pour des questions d'éthique, il ne participera plus aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical du Syndicat jusqu'à la fin du processus d'embauche du doyen des études de l'UQTR.

Le VPAU quitte la rencontre.

Le secrétaire mentionne que l'UQTR a officiellement affiché le poste de doyen des études. Il attire l'attention des membres sur la procédure de nomination du doyen et la règle 14 régissant les consultations menées par le Syndicat pour la désignation des cadres supérieurs et des doyens. Le mandat du doyen Dessureault se termine le 16 mai prochain. Afin de répondre aux exigences de la règle de consultation, le secrétaire propose les modalités suivantes :

Les questions de la consultation

- Avez-vous assisté à la présentation des candidats?
Occupez-vous un poste de direction d'enseignement et de recherche?
- Qui a votre appui?

Rencontre avec les candidats avant le début de la consultation

- Prévoir une rencontre avec les candidats à une date à déterminer

Période de consultation

- La même période que l'UQTR

Responsable de la consultation

- Le secrétaire du comité exécutif

Dévoilement des résultats

- Le jour ouvrable suivant la fin de la période de consultation

CX-526-17-03-16-08 Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 24 mars prochain

Le président présente aux membres le projet d'ordre du jour de la 298^e réunion du conseil syndical qui aura lieu le 24 mars prochain :

1. Mot de bienvenue du Président
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Réduction temporaire des coûts de la convention collective
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Dépôt du rapport annuel 2015-2016 du Syndicat
7. **Tribune des délégués et des déléguées**
8. Adoption du procès-verbal de la 297^e réunion du conseil syndical
9. Suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical
10. Information et dépôt de documents :
 - 10.1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif
 - 10.2. Dépôt de l'agenda syndical d'avril 2016
 - 10.3. Rapport sur les dossiers de la FQPPU
11. Affaires nouvelles
12. Date de la prochaine rencontre : 28 avril 2016

Les membres se déclarent en accord avec la proposition.

À 16 h, le président propose de mettre fin à la rencontre afin de participer à la remise des prix excellence de l'UQTR et de reporter à une prochaine réunion les autres points de l'ordre du jour.

CX-526-17-03-16-09 Date de la prochaine réunion

Les officiers conviennent de tenir la prochaine réunion du comité exécutif le 14 avril prochain.

CX-526-17-03-16-10 Levée de l'assemblée

La réunion est suspendue à 16 h.

Ismail Biskri
Président



Jocelyn D. Perreault
Secrétaire

